



n°8

Bulletin
municipal



BATS



Année 2022

Que s'est-il passé en 2021 ?

Le mot du maire

2

Amies batsoises, amis batsois ;

J'ose espérer que pour l'année 2022 la COVID va nous laisser tranquille.

Avec le conseil municipal, nous allons essayer de continuer à ce que BATS revive normalement, avec un projet important, la continuité du lotissement Lahitte sans oublier l'entretien du village (bâtiments, voirie).

Avec nos associations et avec vous, tous ensemble, ça va le faire.



Jean-Marc DUPOUY

Le conseil municipal

Vos conseillers municipaux

Maire : DUPOUY Jean-Marc, retraité

1er adjoint : MARTINET Paula, agent technique et aide à domicile

En charge de la préparation du budget, de la gestion des affaires courantes, de la gestion de l'agent communal, des espaces verts et du suivi des bâtiments communaux (école, église, hall).

2ème adjointe : MARTIN Gaëlle, gestionnaire de clientèle professionnel (agence bancaire)

Déléguée aux finances, en charge de la préparation du budget, du suivi des bâtiments communaux (hangar communal, hall), du contrôle des locaux et de la gestion des baux communaux.

3ème adjoint : DEDEBAN François, psychologue de l'Education Nationale

En charge de la préparation du budget, de la gestion des mesures relatives à la voirie (signalisation, entretien et défaut des ouvrages publics situés sur la commune) et du suivi des marchés publics.

Conseillers municipaux :

DABESCAT Marc, charpentier

DUMARTIN Laurent, auditeur technique en méthanisation

DUYTSCHÉ Gérard, retraité de la gendarmerie

LESPIAU Karine, comptable

VIDOT Joël, artisan boulanger-pâtissier

Les séances du conseil municipal sont publiques lorsque la situation sanitaire le permet.

Votre commune

Sommaire

3

Votre commune	Le conseil municipal	p. 2	Les associations	Le comité des fêtes Génération mouvements	p. 14
	La mairie	p. 3		ACCA de Bats Annathie Passion Association cyclotourisme Bats	p. 15
	Les décisions du conseil municipal	p. 4		TBC Association diocésaine Société philanthropique	p. 16
	Le budget	p. 5		Pêle-mêle	Artisans, commerçants... Maison France Services
La vie de la commune	Démographie Les élections en 2021	p. 7	Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme		p. 18
	Secrétariat de mairie Les travaux à l'école	p. 8	Association « roulons solidaires » Terra-Aventura		p. 19
	Les travaux au cimetière Les travaux au hangar communal	p. 9	Civisme et déchets		p. 20
	Lotissement Lahitte DICRIM et PCS	p. 10	C'était il y a 100 ans... en 1921		p. 21
Les organismes extérieurs	Éclairage public Et aussi...	p. 11	Histoire d'un bâtiment communal : l'église	p. 22	
	Syndicat Mixte Scolaire	p. 12			
	SIETOM	p. 13			

La Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 8h30-17h30

Jeudi : 8h30-17h30

Adresse : 45, route de Vielle-Tursan 40320 BATS

Téléphone : 05.58.79.18.71

E-mail : mairie.bats@orange.fr

Employés communaux :

Secrétariat : BORDES Emilie

Services techniques : LACOMBE Laurent



Les décisions du conseil municipal

4

26
Janvier

- Attribution des subventions aux associations pour l'exercice 2021.
- Adhésion au schéma départemental défibrillateurs.
- Sollicitation d'une subvention DETR.
- Adoption de la délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses « fêtes et cérémonies ».
- Choix de l'ossuaire municipal.
- Accord du devis de l'APAVE pour la vérification et le maintien en état de conformité des installations électriques des bâtiments communaux.
- Validation des devis relatifs aux travaux à réaliser à l'école et validation de la lettre d'acceptation du cabinet d'expertise.
- Validation du Plan Communal de Sauvegarde mis à jour.
- Validation de la Convention Points d'Eau Incendie avec le Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan.

22 mars

- Validation des travaux d'aménagement du cimetière.
- Sollicitation du Fonds d'Équipement des Communes 2021 pour la réhabilitation du cimetière communal.
- Validation des travaux d'aménagement du parvis de l'église.
- Signature d'un bail à titre gracieux entre la commune et M. DUROT pour l'exploitation de la parcelle ZB0130.
- Refus de la proposition de la SOLIHA relative à l'aménagement du logement sis à l'étage de la mairie.
- Décision de ne pas réaliser des travaux d'aménagement de voirie à la zone artisanale.
- Approbation du contrat de maintenance du système campanaire avec l'entreprise « Bodet ».
- Autorisation de stationner sur la commune délivrée à Mme PERRET (épicerie itinérante).

12 Avril

- Approbation du Compte de gestion 2020 de la commune, du lotissement du Jeppe et du lotissement Lahitte.
- Approbation du Compte administratif 2020 – Commune de Bats.
- Approbation du Compte administratif 2020 et affectation des résultats – Lotissement du Jeppe.
- Approbation du Compte administratif 2020 et affectation des résultats – Lotissement Lahitte.
- Clôture du budget annexe – Lotissement du Jeppe.
- Vote des taux des taxes 2021.
- Vote du budget primitif 2021 – Commune de Bats.
- Vote du budget primitif 2021 – Lotissement de Lahitte.
- Vote du budget primitif 2021 – Lotissement du Jeppe.

31 Mai

- Refus de la proposition de M. DUNOGUE d'échanger la parcelle ZB090 contre la parcelle n°5 du futur Lotissement Lahitte.
- Adoption d'une délibération modificative relative aux cotisations des logiciels JVS.
- Approbation du plan de financement de l'amélioration de l'éclairage public rural du bourg.
- Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes Chalosse Tursan.
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022.
- Renouvellement de la convention pôles retraites et protection sociale 2020-2022 du Centre De Gestion des Landes.
- Renouvellement du contrat d'achat groupé électricité avec le SYDEC.
- Refus de la proposition de M. LION de vendre la parcelle ZB n°71 à la commune.

12 Juillet

- Approbation du devis de l'entreprise Laloubère pour la démolition de la maison sise sur le futur lotissement Lahitte.
- Résiliation de l'engagement avec le prestataire JVS Mairistem (informatique de la mairie).
- Mise en place du logiciel métier de l'ALPI.
- Organisation d'un repas de remerciement aux personnes ayant participé aux opérations de vote lors des élections régionales et départementales.

19 Août

- Création d'un emploi non permanent pour assurer le remplacement temporaire d'une agent contractuel indisponible en raison d'un congé maternité.
- Création d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint administratif pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie à partir du 1^{er} septembre 2021.
- Adhésion au service mutualisé « Délégué à la Protection des Données Personnelles » de l'ALPI.
- Autorisation de signer l'avenant à la convention entre la Préfecture des Landes et la Commune de Bats pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

30
Septembre

- Modification du temps de travail de M. LACOMBE Laurent (passage à 20h hebdomadaires au 1^{er} novembre 2021).
- Débat relatif au Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
- Autorisation à « La Ferme du Bon Vent » d'installer un stand de vente sur la zone artisanale le mercredi matin de 9h à 12h30.

6
Décembre

- Autorisation de Monsieur le Maire à signer une convention avec le Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan pour l'établissement ou la mise à jour du zonage d'assainissement.
- Approbation du rapport 2020 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan
- Adoption d'une délibération Modificative relative au budget du Lotissement du Jeppe.
- Subvention à la formation du permis d'exploiter un établissement débit de boissons (Licence IV).
- Approbation de l'encaissement de 2 chèques du fournisseur de télécommunication ORANGE suite au changement de forfait souscrit en 2021 (pour une valeur totale de 17.98 €).
- Création d'un emploi temporaire à temps non complet d'agent recenseur du 20 janvier 2022 au 19 février 2022, nomination de Mme PANTAGNAN Marie-Claire comme agent recenseur.

Le budget

Le budget d'une commune se divise en 2 parties : **le fonctionnement** (les dépenses courantes, habituelles) et **l'investissement** (des achats ou des travaux qui s'inscrivent dans la « durée »). Pour chacune de ces deux parties on trouve des **dépenses** et des **recettes** (ce que l'on perçoit).

Nous présentons donc ici :

- l'investissement (recettes et dépenses)
- le fonctionnement (recettes et dépenses)

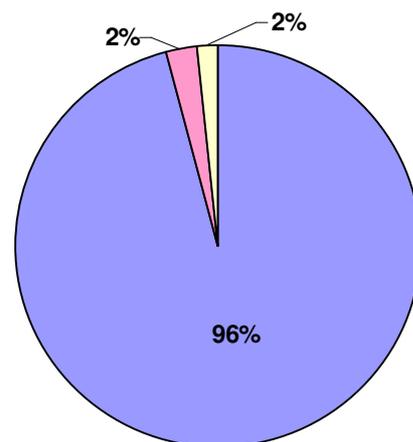
En raison de certaines subtilités liées à l'exercice de l'écriture comptable, nous présentons une version simplifiée du budget.

Nous vous informons également sur les subventions aux associations.

5

Les recettes d'investissement

Excédents budgétaires	159.054,09 € *	C'est l'équivalent de « l'épargne » de la commune.
Subventions	3.919,96 €	Pour les travaux d'aménagement du cimetière, la commune a perçu une subvention du Conseil Départemental (le Fonds d'Équipement des Communes)
Remboursement de TVA et Taxe d'aménagement	2.873,31€	La commune a perçu 2.366 € de remboursement de TVA. La taxe d'aménagement 2021 est de 507,31 €

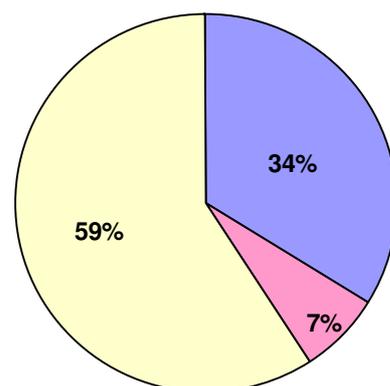


*Zoom sur l'excédent budgétaire de la commune en 2021 :

L'excédent budgétaire diminue de 14.065,55 € malgré un budget de fonctionnement excédentaire en raison de l'ouverture du budget du lotissement Lahitte. Le budget de la commune fait en quelque sorte « l'avance » de la future vente des terrains.

Les dépenses d'investissement

Emprunts et cautions	12.120,24 €	Cela correspond au remboursement 2020 du capital emprunté
Logiciels informatiques	2.449,50 €	Ce sont les logiciels permettant la dématérialisation des documents.
Travaux et achats *	21.197,52 €	Ce sont les travaux payés pendant l'année.



* Travaux de toiture à l'école (6.923,28 €), matériel pour les travaux au hangar (6.640 €), illuminations de Noël (834,24 €), travaux au cimetière hors peinture (6.800 €)

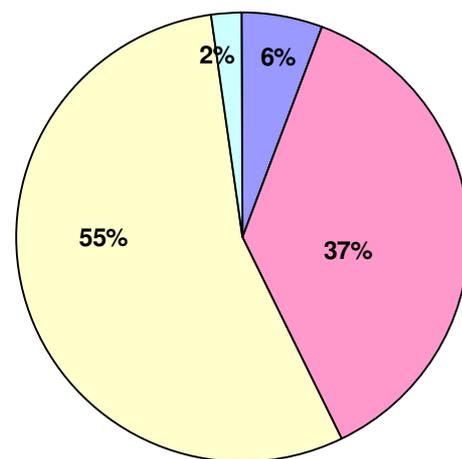
Zoom sur les emprunts de la commune en 2021 :

Pour l'embellissement du bourg, la commune a remboursé 10.452,33 € de capital et 1.837,83 € d'intérêts (reste 4 années à 3,44%).

Pour le renforcement électrique et l'éclairage public du quartier des Bidalons, la commune a remboursé 1.667,91 € de capital et 366,22 € d'intérêts (emprunt réalisé auprès du Sydec qui arrivera à échéance en 2029).

Les recettes de fonctionnement

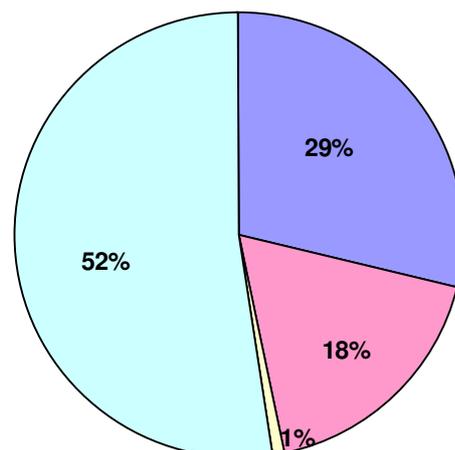
Loyers	12.045,33 €	Ce sont les revenus des loyers des logements communaux
Dotations et participations	77.391,09 €	Ce sont les diverses dotations qui sont attribuées à la commune. Elles diminuent de 6 % par rapport à 2020.
Impôts et taxes	114.352,60 €	Les taxes foncières et d'habitation ont rapporté 81.650 € à la commune en 2021.
Autres	4.725,44 €	On y trouve les loyers du hall, les remboursements d'assurance, etc....



6

Les dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général*	53.807,36 €	On peut citer l'électricité, l'eau, l'achat de fournitures, les cérémonies, certains travaux...
Personnels	33.462,24 €	Ce sont les salaires et les cotisations pour les personnels communaux.
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	1.309 €	C'est une compensation à la communauté de commune
Autres charges de gestion courante**	98.101,14 €	Ce sont les indemnités des élus, les contributions aux organismes extérieurs, les subventions aux associations etc....



* En 2021, les travaux concernaient le parvis de l'église, la pose des claires-voies des poubelles, une part des travaux du cimetière, du hangar et de l'école (Cf. La vie de la commune).

** Indemnités des élus (25.763,40 €), contribution au SDIS (pompiers : 4.618,10 €), contribution au syndicat mixte scolaire (59.147,59 €).

Au final le budget de fonctionnement 2021 dégage un excédent de fonctionnement de 18.483,44 €

Les subventions 2021 aux associations :

Tursan Basket Chalosse : 3.060 € / ADMR : 600 € / Amicale des aînés ruraux : 150 € /
Association des conjoints survivants : 70 €

La vie de la Commune

Démographie

Ils sont nés en 2021



- ➔ MEUNIER CARVALHO Noé, Gael, né le 11/07/2021
- ➔ CASTAGNOS Charlie, née le 15/11/2021
- ➔ CASTAGNOS Louise, née le 15/11/2021
- ➔ DARTIGUELONGUE Alba, née le 20/11/2021
- ➔ DIONE Margot, Anne, née le 20/11/2021
- ➔ NASSEAU Laurine, Solène, Marine, née le 9/12/2021
- ➔ SALABARAAS Oyhan, né le 14/12/2021

Ils ont emménagé à Bats en 2021



- ➔ Famille CHARPENTIER, 45 route de l'Arriou
- ➔ Famille GUILLERAULT, 24, route des Bachettes
- ➔ Messieurs LARRERE et PROTAT, 260 route de Peyroulet
- ➔ Famille ESPINOZA BLAIRY, Route du Jeppe
- ➔ M. LION Julien et Mlle DULAIS Margot, 24 chemin du Plassin
- ➔ Famille PRINCE, 100 chemin du Meriquet
- ➔ Famille DURET ELIE, 154 route de Vielle Tursan
- ➔ M. BEAUDOUIN Jules, 126 route de Vielle Tursan

7

Les élections en 2021

L'année 2021 a vu l'élection des conseillers départementaux et des conseillers régionaux.

Elections Départementales Juin 2021 :

Premier tour :

Inscrits : 256 Votants : 127 Exprimés : 123

Lubin-Martinez (Les Landes avec vous) :61
Pons-Lafitte (Couleurs Landes) :38
Laborde Saubignac-St Cricq
(Chalosse-Tursan ma vraie nature) :24

Elections Départementales Juin 2021 :

Second tour :

Inscrits : 256 Votants : 118 Exprimés : 112

Lubin-Martinez (Les Landes avec vous) :60
Pons-Lafitte (Couleurs Landes) :52

Elections Régionales Juin 2021 :

Premier tour :

Inscrits : 256 Votants : 127 Exprimés : 121

Liste A. Rousset :51 Liste G. Darrieussecq ...30
Liste E. Diaz :14 Liste E. Puyjalon :12
Liste N. Florian :8 Liste N. Thierry :4
Liste C. Guetté :2 Liste G. Perchet :0

Elections Régionales Juin 2021 :

Second tour :

Inscrits : 256 Votants : 118 Exprimés : 114

Liste A. Rousset : ...50 Liste G. Darrieussecq ...36
Liste E. Diaz :17 Liste N. Florian :6
Liste N. Thierry :5

Secrétariat de mairie

Félicitations à Émilie et merci à Cathy !

L'année 2021 s'est terminée par un heureux évènement dans la famille d'Émilie, notre secrétaire de mairie. Le 6 novembre 2021, Louis est venu agrandir sa famille et, depuis, il fait le bonheur de ses parents.

Pour assurer son remplacement, le Conseil municipal a créé un emploi non permanent et a recruté Cathy DUPOUY du 1^{er} septembre 2021 au 31 janvier 2022 à raison de 12 h/semaine.

Et quelles semaines ! Passage des logiciels de gestion de JVS Mairistem aux logiciels de l'ALPI, instauration du tarif social de la cantine scolaire, fermeture de la perception de Geaune et réorganisation des services de Saint-Sever !

Cathy n'a pas été ménagée et elle a assuré une bonne continuité au service des batsois et des batsoises.

Le conseil municipal adresse ses félicitations à Émilie et ses remerciements à Cathy

8

Les travaux à l'école

Des travaux de rénovation qui se poursuivent :

Après une tranche de travaux réalisés en 2020, le conseil municipal a poursuivi les travaux de rénovation de l'école maternelle.

Améliorer l'étanchéité et réparer des dégâts des eaux :

Des travaux d'étanchéité de la toiture du bloc cantine-cuisine-salle de classe ont dû être réalisés.

L'étanchéité des joints de l'auvent a aussi été améliorée.

Les exutoires de désenfumage ont aussi été rénovés.

La couverture de l'escalier extérieur permettant d'accéder de l'entrée à la garderie a été refaite.

Des dalles de plafond avaient été abîmées par les infiltrations d'eau. Elles ont été changées

Améliorer les installations au service du confort des enfants :

En plus de ces travaux, des volets roulants électriques ont été installés et un portique protège désormais l'entrée de la garderie.

Un effort financier maîtrisé :

Ces travaux ont été réalisés pour un coût total de 13.497,65 €.

L'assurance a financé à hauteur de 2.657,34 € et la commune a obtenu une subvention de 2.484 € qui sera versée en 2022.

Les fonds propres à la commune ont été mis à contribution à hauteur de 8.356,31 € (soit 62 % de l'opération).



Les travaux au cimetière

Un ossuaire municipal :

En 2016, la commune a entrepris une procédure de reprise des tombes abandonnées. La reprise des concessions était possible jusqu'en 2019. A l'issue de cette phase, le conseil municipal a décidé d'implanter un ossuaire municipal. Après la pose d'une plaque, des



des travaux de peinture de l'ossuaire et des deux tombes d'anciens curés ont été réalisés par Laurent, notre cantonnier. L'investissement est de 1.724,54 €

Des travaux de terrassement :

Pour embellir le cimetière, la souche centrale a été retirée et des aménagements ont été opérés. L'allée centrale a été recouverte de gravier compacté. Les eaux pluviales ont été canalisées.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 5.400 €

Le Département a été sollicité et a accordé le Fond d'Équipement des Communes d'un montant de 3.919,96 € (reste à charge pour la commune : 3.204,58 € soit 45 % du montant global).



9

Les travaux au hangar communal

La fermeture et l'amélioration de l'étanchéité :

A l'intérieur, des panneaux sandwich ont été posés afin de fermer le hangar. Un garage pour le véhicule municipal a été aménagé par Laurent Lacombe. Une porte permettra l'accès au local technique. A l'extérieur, un bardage a été installé et la cour a été aménagée, recouverte de graviers compactés. Les supports de la porte coulissante ont été réparés.



Un local technique :

La partie vitrée est en cours d'aménagement par Laurent Lacombe. Cette zone accueillera le local technique du cantonnier.



Un investissement élevé mais contenu grâce à l'implication de bénévoles :

Le coût total des travaux réalisés en 2021 est de 10.364,32 €. Cet investissement n'est pas neutre pour la commune. Mais les coûts ont pu être maîtrisés puisque la pose des panneaux sandwich, des portes et les travaux de bardage ont été réalisés bénévolement par des membres de l'A.C.C.A. Sans leur implication, le coût pour la commune aurait été plus élevé et les travaux sont de très bonne qualité. Le conseil municipal tient à les remercier une nouvelle fois pour leur engagement et a qualité de leur travail.

Présentation du coût de l'acquisition et de l'aménagement du hangar communal :

2016 : Acquisition du hangar.	15.938,38 €
2017 : Travaux de toiture.	4.673,24 €
2018 et 2019 : réalisation de la salle d'éviscération et installation d'une chambre froide (dont 5.000 € de don de l'A.C.C.A.)	13.442,52 €
2020 : Travaux de toiture.	4.772,64 €
2021 : Bardage, fermeture du hangar, début des travaux de création d'un local technique.	10.364,32 €
Total (dont 5.000 € de don de l'A.C.C.A.)	49.191,10 €

Lotissement lahitte

10



Le 25 Octobre 2021, une réunion de concertation s'est tenue à la mairie de Bats. Le maire et ses adjoints, le maître d'Œuvre, le SYDEC, le Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan, le directeur des services techniques de la communauté de communes et l'U.T.D. y participaient. Cette réunion a permis de coordonner l'ensemble des acteurs concernés par le futur aménagement.

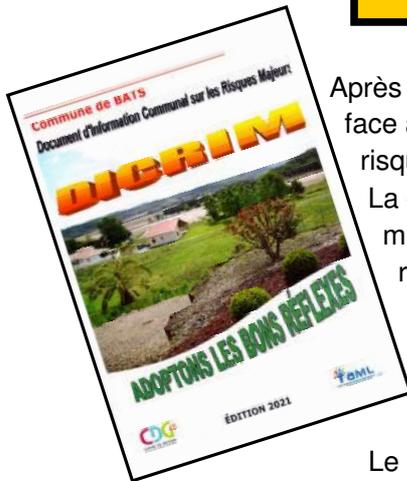
Au 31 octobre, la maison sise sur le terrain du futur lotissement était démolie, actant le début des opérations d'aménagement.

Le projet est désormais lancé et le marché public a été publié.

L'objectif pour 2022 sera de finaliser les opérations

d'aménagement afin de pouvoir mettre en vente les lots en fin d'année.

Le DICRIM et le PCS



Après la tempête Klaus de 2009, les autorités compétentes ont élaboré des réponses pour faire face aux risques majeurs dans les communes. Une des réponses a été de répertorier les risques majeurs et d'en informer les populations.

La commune est exposée à 8 risques majeurs : sanitaire, inondation lente, séisme, tempêtes, mouvements de terrains liés à la sécheresse, transport de marchandises dangereuses, rupture de barrage et la mise en œuvre du plan Orsec.

En 2014, Bats avait élaboré ces répertoires à travers un DICRIM et un PCS qui ont été mis à jour en 2021.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) :

Le document présente les 8 risques majeurs auxquels nous sommes exposés et les conduites à tenir avant, pendant et après l'évènement. Il présente également les référents associés à chaque quartier et les renseignements liés aux situations d'urgence. Un exemplaire est distribué à chaque foyer.

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

Ce document centralise l'organisation concrète des secours si un des 8 risques survenait. Il réaffirme que la réaction communale doit être complémentaire à la mise en œuvre des secours et non être concurrente.

Le P.C.S. recense les risques, les besoins de la commune et il précise le dispositif communal de crise (alerte, poste de commandement, fiches réflexes).

Il est consultable en mairie.



Éclairage public

En 2018, l'éclairage public des Bidalons avait été réalisé en LED et nous avons pu mesurer la réduction de la consommation électrique que cet équipement apporte. Depuis quelques années, le conseil municipal réfléchissait à l'opportunité de moderniser l'éclairage public du bourg en remplaçant le système d'éclairage du bourg par un éclairage en LED. C'est chose faite.

48 lanternes ont été changées pour un coût total de 36.619,83 €. Comme en 2018, un montage financier avec le Sydec a été réalisé. La somme de 13.900,06 € sera financée par la commune sur 15 exercices budgétaires (prêt à taux de 0.63 % pour un coût de 710,83 € d'intérêts), le reste étant pris en charge par un plan de financement du Sydec.



11

Et aussi...



Des travaux au parvis de l'église :

Afin de dégager la vue sur la vallée du Bas et sur le lac, les arbustes ont été retirés. Avec l'aide de bénévoles, un grillage a été installé pour sécuriser les abords du précipice. De nouvelles plantations ont été installées et un empierrement a été réalisé. Enfin, le monument aux morts a été repeint bénévolement. Le montant des travaux s'élève à 2.029,33 €.

Le conseil municipal remercie tous les volontaires qui ont participé à l'embellissement

Des claires-voies aux containers :

Déjà engagé sous la mandature de Jean-Jacques DUTOYA, la pose de claires-voies a débuté sur la commune pour masquer les containers d'ordures ménagères (728,32 €)



Après l'aménagement du lotissement du Jeppe, un premier travail avait été réalisé avec le SIETOM de Chalosse pour redéfinir les sites d'accueil des containers.

Certains ont été déplacés pour faciliter la collecte et éviter des décharges sauvages. Cela a nécessité la réalisation de chapes répondant au cahier des charges du SIETOM (3.262,50 €).



L'électricité refaite à l'église :

Plusieurs prises du clocher de l'église ont été remis aux normes et le système électrique campanaire a été réparé pour un montant de 567,62 €

Quelques travaux au hall ... :

La hotte de la cuisine a été nettoyée (348 €), le contacteur du cumulus a été changé (64,02 €) et le système de désenfumage a été restauré (1.828,80 €)

... Et aux loyers municipaux :

Quelques travaux d'amélioration électriques et de plomberie ont été réalisés aux logements de l'ancienne école pour un montant de 571,23 €.

Les organismes extérieurs

Syndicat Mixte Scolaire

Mise en place d'un tarif social de la cantine :

Les trois communes membres de notre RPI sont éligibles aux aides de l'État dans la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires. Cela permet de proposer un tarif progressif de restauration scolaire sans augmentation du tarif le plus élevé.

A compter du 1^{er} janvier 2022, trois tarifs sont mis en place en fonction du quotient familial :

- Un tarif à 0.75 € par repas
- Un tarif à 1 € par repas
- Un tarif à 3 € par repas.

L'objectif est de redonner du pouvoir d'achat dans le contexte de hausse des prix que nous connaissons.

En l'état actuel des choses, notre syndicat bénéficiera de ces aides pendant 3 ans. Passé ce délai, nous ignorons si nous pourrions continuer de bénéficier de ce dispositif.

12

Enquête de satisfaction des Temps d'Activités Périscolaires :

Depuis la rentrée scolaire 2014, les enfants du R.P.I. bénéficient de la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires. Sous l'impulsion de Jean-Jacques DUTOYA, ancien président du syndicat mixte scolaire, la ligne directrice a été de proposer des activités diversifiées pour susciter le plaisir, l'expression, la découverte et la coopération en évitant toute pression de réussite.

Expression théâtrale, activités musicales, de cirque, des activités d'éveil corporel, des ateliers de découvertes gustatives et bien d'autres choses sont proposées aux écoliers. Ces activités trouvent leur aboutissement dans des réalisations de Noël, des cadeaux de fête des pères et des mères. Elles se concrétisent surtout lors du spectacle de fin d'année. En 2021, une grande enquête de satisfaction a été menée.

Le taux de réponse à ce questionnaire est de 81% (64 réponses pour 79 enfants concernés). Une seule famille ne savait pas que leur enfant participait à des TAP et 96 % des interrogés sont satisfaits des TAP. Mais seuls 56% des parents connaissent toutes les activités proposées. Il semblerait que, globalement, les TAP souffrent d'un manque de visibilité et qu'un effort en terme de communication soit nécessaire.



Du côté des enfants, un seul enfant n'apprécie pas les activités et 14% des élèves n'en parlent pas à leurs parents. Cela rejoint l'analyse des parents, à savoir que les activités périscolaires font la quasi-unanimité mais nous avons 11 enfants qui n'en parlent pas. D'où l'importance de mieux communiquer sur ces activités.

Point d'orgue des activités périscolaire, le spectacle de fin d'année est plébiscité (personne n'est pour son annulation).

L'enquête révèle donc l'attachement des enfants et des familles (dans leur grande majorité) aux TAP. Il apparaît nécessaire d'améliorer la communication sur les activités proposées dans le cadre des TAP. Toutes les animations semblent appréciées et nous avons également noté quelques suggestions pour des activités complémentaires.

Le SIETOM

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS
SE TRIENT
A PARTIR DU
1 / 0 1 / 2 0 2 2**

À RECYCLER

**EMBALLAGES
EN VERRE**



BOUTEILLES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



À RECYCLER

**BRQUES
ALIMENTAIRES
EMBALLAGES
EN PLASTIQUE
ET MÉTAL**



BRQUES
ALIMENTAIRES



BOUTEILLES ET
FLACONS EN PLASTIQUE

**NOUVEAU
AU 1/01/2022**

**TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE**

**NOUVEAU
AU 1/01/2022**

**EMBALLAGES EN
MÉTAL**

**TOUS LES PETITS
EMBALLAGES EN MÉTAL**



À RECYCLER

**TOUS LES
PAPIERS ET LES
EMBALLAGES
EN CARTON**



JOURNAUX
ET MAGAZINES



ANNUAIRES
ET CATALOGUES



COUSSINS, LETTRES
ET AUTRES PAPIERS



EMBALLAGES
EN CARTON



13

**NOUVEAU DANS LE
CONTENEUR JAUNE**

**NOUVEAU
AU 1/01/22**

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier davantage. En plus des papiers, des emballages en carton et en verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique et en métal

**Bouteilles,
flacons et
bidons**



**Briques
alimentaires
et emballages
métalliques**



NOUVEAU

**Toutes
les barquettes**



NOUVEAU

**Tous les
pots, boîtes
et tubes**



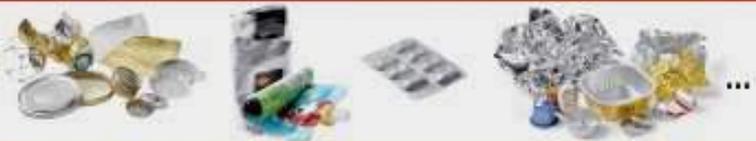
NOUVEAU

**Tous les sacs,
sachets et
films**



NOUVEAU

**Tous les petits
emballages
métalliques**



**Pas besoin
de les laver,
il suffit de bien
les vider.**

Les associations

Le comité des fêtes

Un comité actif tout au long de l'année

Après une année à la co-présidence, Lise Brethous a poursuivi son engagement en tant que membre du comité. Delphine Feugas a assuré la fonction de présidente, accompagnée par Laetitia Baque (vice-présidente), Camille Ducos (secrétaire), Gérard Duytsche (vice-secrétaire), Sylvie Brethes (trésorière) et Carole Dumartin (vice trésorière). Après des années d'engagement, Yves Boscher, Bertrand Cousserand et Christophe Dabescat ont quitté le comité. La commission « course landaise » a connu une année animée. Elle s'est beaucoup impliquée dans les événements liés au renouvellement au sein de la fédération française de course landaise. Cela a donné lieu à des échanges animés et arrosés. Quelques marcheurs ont profité des beaux jours sans pour autant constituer de grands groupes. Enfin, les mercredis après-midi, les boulistes ont fait rouler le cochonnet hiver comme été.



2021 : Incertitudes et retrouvailles

Jusqu'au dernier moment, l'incertitude planait quant à l'organisation des fêtes patronales. Finalement, le sursis COVID n'était pas de sortie en octobre. Les festivités ont pu se faire, resserrées sur 2 jours avec pour ambition principale de permettre aux batsois de se retrouver dans un moment jovial. Enfin !

Et vous avez répondu présent !

La journée du samedi a débuté par la marche qui a connu un bon succès suivi, du repas traditionnel. La soirée « libre » a permis à quelques téméraires de se déhancher et de passer un bon moment ensemble, comme on n'en n'avait plus connu depuis 2 ans.

Grande innovation, la course landaise se déroulait le dimanche matin. Le soleil et les coursayres étaient au rendez-vous d'une matinée très bien animée par l'UMS ô combien impatiente de ressortir les instruments.

L'apéro-concert-repas du midi s'est poursuivi jusque tard pendant que les jeux gonflables connaissaient un grand succès auprès des enfants, garantissant la tranquillité de leurs parents !

La sortie d'un « tunnel » de 3 ans !

Après la grève des acteurs de la course landaise en 2019 ; après les confinements de 2020 et les incertitudes de 2021 ; après l'arrêt de la co-présidence de Lise ; en 2022, Delphine Feugas passera le relais à une

nouvelle équipe. Au bout de ce tunnel de 3 ans, le comité des fêtes reste debout, vivant et animé par de nouveaux membres enthousiastes, motivés et ambitieux. Les idées fusent, l'envie grandit.

Rendez-vous en octobre 2022 !

Génération mouvement



2022 : vers des nouveautés :

L'année 2021 aura permis le retour de nos traditionnelles rencontres et jeux les derniers mardi de chaque mois. Après l'année d'isolement que nous avons connu en 2020, ce fut un vrai plaisir que de nous retrouver.

Pour l'avenir, le bureau a la volonté d'organiser des événements pour que notre club réponde aux aspirations de tous les retraités, des plus jeunes aux plus âgés. C'est pourquoi de nouvelles animations sont à l'étude. Sécurité routière, bien être, prévention, sont autant de thèmes que nous souhaiterions proposer.

A cette fin, nous nous rapprochons du Service d'Animation, de Prévention et d'Accompagnement des Landes (SAPAL) et de l'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur es Territoires (ASEPT) Sud Aquitaine. Notre club bouge, s'ouvre et tente d'innover, n'hésitez pas à venir nous y aider !

ACCA de Bats

L'ACCA mobilisée le 18 septembre 2021 :



Malgré la pluie, entre 16.000 et 20.000 personnes se sont mobilisés pour la manifestation de défense de la chasse et des traditions rurales. De très nombreuses fédérations étaient représentées, certaines ayant roulé une bonne partie de la nuit pour participer à cet événement national.

Au-delà de la chasse en elle-même, des membres de notre ACCA ont manifesté pour témoigner notre attachement aux courses landaises et aux autres traditions qui marquent notre territoire.

Bilan 2021 :

L'ACCA compte 23 membres et s'organise autour d'un bureau qui réunit Benoît BEYRIS (Président), Nicolas MARTIN (Vice-président), Bernard PANTAIGNAN (Trésorier) et Christian DUMARTIN (Secrétaire).

Le plan de chasse (instrument de gestion qui vise à "assurer un développement durable des populations de gibier et à préserver leurs habitats en conciliant les intérêts agricoles, sylvicoles et cynégétiques") est respecté. 18 sangliers et 15 chevreuils ont été prélevés, dont 5 cervidés dans le cadre du projet Addi Chasse qui permet d'accueillir des chasseurs d'autres territoires sans commercialisation des produits de chasse.

Annathie Passion



Une nouvelle association à Bats :

Guidés par l'envie de partager le goût des métiers d'art et de transmettre les savoirs faire en matière de marqueterie, travail du bois, broderie, crochet, macramé, nous avons créé

l'association Annathie Passion.

Notre souhait est de faire découvrir la création d'objets décoratifs et personnalisés. Pour cela, nous exposons les créations au marché d'Eugénie les Bains ou sur les marchés de Noël.

Nous ouvrons les portes de nos ateliers chez Annabelle et Thierry SOIVE, 176 lotissement des jardins.

A terme, nous souhaitons mener des ateliers ouverts à celles et ceux qui se retrouvent dans l'esprit créatif et qui veulent apporter leur touche personnelle.

N'hésitez pas à nous contacter au 06.30.99.49.70 pour échanger et partager!



Association cyclotourisme Bats

Marie-Blanque pour reprendre !

Après l'année de confinement 2020, l'envie de grand air démangeait les mollets. Le 19 Août, Gérard Duytsche, Alain, Bernard et Didier Lafitte s'attaquaient à l'ascension du col de Marie-Blanque par le côté Escot. Au départ d'Oloron, les 4 mousquetaires ne devaient pas se tromper de braquet ! La montée de 9,5 km se fait à une moyenne de 7,5 % avec une pente maximale de 15 % ! On grimpe toujours dans l'effort, sans zone de répit ! Heureusement, la voiture suiveuse transportait le pique-nique réconfortant pris à Escot.

Des balades conviviales

Régulièrement, des balades se font le matin ou en début d'après-midi. Seul ou à plusieurs, à VTT ou en vélo de route, avec ou sans assistance électrique, chacun trouve son plaisir à bicyclette.

Avec les beaux jours, si l'envie de balades vous prend, n'hésitez pas à contacter Alain Lafitte au 06.82.42.01.16. Nous pourrions organiser des moments sympatiques.



TBC



Un nouveau départ !

Au lendemain de la victoire virtuelle de nos féminines en coupe des Landes, les tebecistes sont toujours en mode « COVID ».

A l'aube de la saison estivale, notre nouveau partenaire semble être sous contrôle à défaut d'être éradiqué.

Classées comme lieu de « plein air », nos arènes ont pu accueillir nos équipes de jeunes dès le mois de juin. Couvre-feu oblige, les seniors ont dû patienter un mois supplémentaire. L'impatience se fait sentir et enfin une nouvelle saison peut être lancée : les différents championnats peuvent débuter à la mi-septembre.

A notre plus grande satisfaction, bénévoles, supporters et amoureux de la balle orange assistent en nombre aux premières rencontres, preuve de leur attachement au TBC.

Le conseil d'administration s'est vu renforcé par cinq nouveaux membres. Nous pouvons saluer le travail et l'investissement d'Eric, Philippe et Thierry qui après plus de 20 ans à la tête du TBC souhaitent passer la main. Christelle, Sylvain et moi-même tenteront de continuer à inculquer les mêmes valeurs sportives et morales.



Souhaitons ensemble que la saison 2021-2022 puisse arriver à son terme.

A très vite au bord des terrains.

16

Sportivement
CEDRIC LARREZET

Association diocésaine d'Aire et Dax



2021 aura vu le départ de notre abbé Delord. La paroisse Tursan Ste Marie est maintenant regroupée avec la paroisse Ste Quitterie de Aire-sur-l'Adour. L'abbé Laluque est désormais le curé des deux paroisses. Aidé par deux prêtres coopérateurs et un prêtre retraité, le service des messes est assuré comme auparavant.

L'accalmie de l'épidémie a permis le retour des paroissiens dans notre église de Ste Catherine. Un retour à la « normale » chaleureux après les épisodes d'isolement que nous avons connu.

Société philanthropique de secours mutuel



Après avoir accueilli deux nouveaux participants, la société de secours mutuel se porte bien dans notre commune. Forte de 22 participants et 4 honoraires, nous concourons à apporter de l'aide aux plus démunis dans les moments de grande tristesse.

En plus de participer aux frais d'obsèques, nous accompagnons les familles en portant le cercueil dans l'église et de l'église au cimetière, en incitant des membres de la société à assister aux obsèques. Modestement, nous tentons d'apporter un peu de chaleur humaine dans notre commune. Cette solidarité dans un des moments les plus douloureux de l'existence ne peut exister sans l'implication des membres que nous remercions ici. Nous invitons toutes les personnes intéressées à prendre contact avec le président de l'association : Alain LAILHEUGUE : 06.24.69.04.08

Pôle Mêle

Les artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, assistantes maternelles de Bats

Charpentier	Dabescat frères	05.58.79.19.66
Maçon	SARL Lafitte frères	05.58.79.62.70
Garagiste	Méca Tursan (Laurent Martinet)	06.86.87.71.18
Nettoyage de véhicules	Autocleanet www.autocleanet.fr	06.09.24.08.69
Maison d'édition	Sarl Diffusion différente Editions d'Utovie	05.58.79.17.93
Numérologie karmique	Violette Bouet	06.29.71.34.60

Maison France services à Geaune



Geaune
France services de Geaune
La Poste
2 rue de La Poste
05 58 05 57 82

France
services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



Découvrez les offres France Services à La Poste de Geaune

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Les documents indispensables auxquels je dois penser si mes démarches concernent :

L'ASSURANCE MALADIE (CPAM - AMELIFR)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Mon code confidentiel (compte AMELI)
- Ma carte d'identité en cours de validité

L'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

PÔLE EMPLOI

- Mon n° d'identifiant Pôle Emploi
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité
- Mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire)

LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

- Particulier ou exploitant : n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Entreprise : n° de SIRET (14 chiffres)
- Une adresse email valide ou un n° de téléphone portable afin de recevoir le mot de passe provisoire lors de la création de l'espace
- Mot de passe confidentiel (à personnaliser lors de la 1^{ère} connexion)

LES FINANCES PUBLIQUES / IMPÔTS (DGFIP)

- Mon n° fiscal
- Mon mot de passe confidentiel
- Mon n° d'accès en ligne (pour création de compte)
- Mon revenu fiscal de référence (pour création de compte)
- Mon dernier avis d'imposition
- Ma carte d'identité en cours de validité

TITRES SÉCURISÉS DE L'ÉTAT (ANTS)

- Mon identifiant ANTS
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

LA DÉFENSE DES DROITS (MINISTÈRE DE LA JUSTICE)

- Ma carte d'identité en cours de validité

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Ma carte d'identité en cours de validité

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne

La dématérialisation des démarches d'urbanisme,
c'est plus simple, plus rapide et plus accessible !

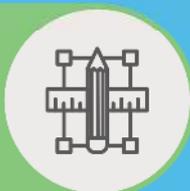


Pour formuler votre demande 

www.adacl40.fr/content/demande-dautorisation-durbanisme-en-ligne

Je veux savoir si mon projet
est réalisable

Certificat d'Urbanisme
opérationnel (Cub)



Je fais ma piscine, un abri
de jardin, ou une véranda
Déclaration préalable (DP) ou
Permis de construire (PC)
selon la taille

Je veux détacher un lot à bâtir
de ma parcelle

Déclaration préalable (DP)



Je modifie l'aspect extérieur
de ma construction
Déclaration préalable (DP)

Je construis ma maison,
un hangar agricole ou
bâtiment artisanal

Permis de construire (PC)



Agence
Départementale
d'Aide
aux Collectivités
Locales



Contact

ADACL

ads@adacl40.fr

05 58 85 80 50

Association « Roulons solidaires »



Association
« Roulons Solidaire »

L'association «Roulons Solidaire» a pour objectif de développer un service de transport basé sur le bénévolat et l'échange ; pour permettre d'aider des personnes dépourvues de moyens de locomotion.

Pour qui ?

L'association est ouverte à toute personne majeure et résidente à Hagetmau et son canton.

Quels services ?

Pour accompagner les personnes dans les déplacements occasionnels : visites médicales, démarches administratives et sociales, courses,...



Où ?

Dans un rayon géographique limité à 50km autour de Hagetmau.

Quelle participation ?

1/ L'adhésion annuelle à l'association est de 5€ par an.

2/ Une participation aux frais de déplacement du chauffeur bénévole à hauteur de 0,25€/Km.

3/ Un reçu vous sera remis par le chauffeur.

Comment en bénéficier ?

Vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez contacter nos référents





Nous contacter

Co-Présidentes
Carmen CASTRO MAUVOISIN 06 71 75 74 81
Christelle LAGUIAN

Vice-Présidentes
Carole DURBAN 06 26 05 76 62
Félicité GUIGUEMDE 06 14 40 12 40

Trésorière
Sandra DEGARDIN 06 61 66 42 45

Trésorière Adjointe
Géraldine CASTETS 06 08 71 59 99

Secrétaire
Edith HOURQUET 06 30 92 84 82

Secrétaire Adjointe
Martine PELISSIER 07 85 25 96 04

Membres du bureau
Aliette POUPBLANC 06 31 51 77 38
Caroline BLAIS 06 48 13 84 30
Anne-Marie DUPOUY 06 74 76 79 44

✉ Pour nous joindre par mail
roulons.solidaire40700@gmail.com

TURSAN

Monique SOUM 06 07 26 41 15

ARBOUCAVE

Christine BIDOT 06 73 44 13 35

BATS

Paulette DUMARTIN 06 17 53 20 59

CASTELNAU-TURSAN

Martine BOYER 06.16.41.00.42

CLEDES

Marie-Claude CAZALET 06 74 11 36 13

GEAUNE

Monique SOUM 06 07 26 41 15

LACAJUNTE

Alexandra LIOCHON 06 21 54 05 10

LAURET

Michel PONCET-MONTANGE 06 71 74 81 98

MAURIES

Monique SOUM 06 07 26 41 15

MIRAMONT-SENSACQ

Marie-Claude CAZALET 06 74 11 36 13

PAYROS-CAZAUTETS

Régine LAPEYRE 05 58 44 54 43

PECORADE

Isabelle BABET 06 73 14 30 74

PHILONDENX

Danielle MONSEGUR 06 52 88 73 40

PIMBO

Jean-Paul CAZALET 06 84 52 60 79

PUYOL-CAZALET

Claudine DUPONT 06 37 51 01 61

SAMADET

Marie-Noëlle HONTANG 06 63 10 07 79

SORBETS

Christine DUBICQ 06 42 07 05 62

URGONS

Paulette DUMARTIN 06 17 53 20 59

Terra-aventura : le tourisme en géocaching

19

Avec l'appli, c'est trop facile !



1- TELECHARGEZ L'APPLICATION MOBILE.

Elle est gratuite et simple d'utilisation.

2- CHOISISSEZ VOTRE PARCOURS.

Sélectionnez-le en fonction de sa thématique, de sa durée, de sa difficulté ou de sa proximité.

Téléchargez les données du parcours et lancez-vous.

3- PARTEZ A L'AVENTURE !

Cliquez sur « Démarrer ». En quelques gestes, visualisez votre position sur la carte et cheminez d'étape en étape. Saisissez en toute simplicité les réponses aux énigmes et les coordonnées GPS de la cache s'affichent ! Vous n'avez qu'à vous laisser guider...



(<https://www.terra-aventura.fr/>)



Des QR codes sont dissimulés dans la nature. Le but ? Découvrir leurs emplacements et les trésors qu'ils génèrent !

Dans les caches de Terra Aventura vivent les Poi'z, de petits personnages aux caractères bien trempés, à débusquer grâce aux QR codes à flasher à la fin des parcours.

Pour les découvrir, c'est simple. Choisir un parcours, se laisser guider, répondre aux énigmes et le tour est joué !

Abandon de déchets et entretien des points de collecte :



20

Qu'y a-t-il dans nos poubelles ? :

Aujourd'hui, chaque habitant du SIETOM jette 626 kg de déchets chaque année, soit l'équivalent d'une petite voiture.

Le SIETOM a missionné un bureau d'études au mois de juin pour réaliser une analyse de nos ordures ménagères résiduelles (O.M.R.).

En déterminant la proportion des différents types de déchets qui composent nos ordures ménagères, les caractérisations permettent d'évaluer la part de déchets qui auraient pu être valorisés, recyclés.

L'analyse du contenu de nos poubelles montre des marges de progression pour réduire la part valorisable de nos ordures ménagères. Par exemple, on constate qu'1 emballage sur 2 se trouve encore dans la poubelle et n'est pas recyclé.

Le SIETOM travaille à simplifier le geste de tri, notamment en collectant tous les emballages dans les points tri.

Bilan de la caractérisation des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)

Matières biodégradables (dont 26% de gaspillage alimentaire)

Plastiques

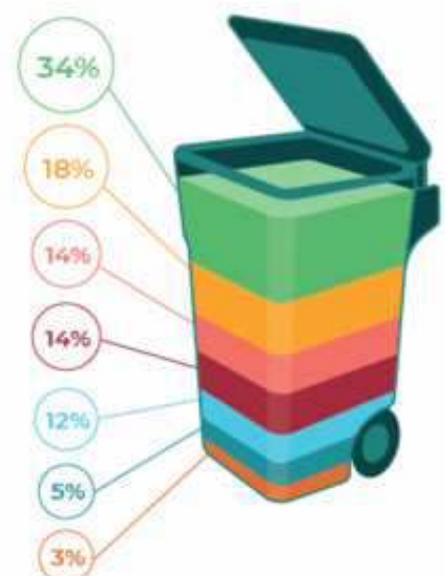
Textiles sanitaires

Autres (textiles, bois, literie...)

Papiers et cartons

Verre

Métaux



C'était il y a 100 ans... en 1921

ETAT-CIVIL

En 1921, Bats compte 303 habitants. Sa population décroît, on recensait 345 Batsois en 1911.

Naissances :

LAFARGUE André Roger, né le 1er mars 1921 à Ché, fils de Lafargue Edmond cultivateur 30 ans et de Tastet Marie Madeleine ménagère 31 ans.

MONTBLANC Félicien, né le 6 mars 1921 au Sisle, fils de Montblanc Léon cerclier 30 ans et de Monbrun Marie ménagère 23 ans.

DUVIGNAU Louise, née le 7 mars 1921 au Baron, fille de Duvignau François Joseph cultivateur 26 ans et de Castaing Jeanne Marie ménagère 21 ans.

SAINT-GERMAIN Marie, née le 14 mars 1921 maison Jeannon, fille de Saint-Germain Jean cultivateur 25 ans et de Dupont Anne ménagère 25 ans.

TAUZIET Germaine, née le 21 avril 1921 au Pourriqué, fille de Tauziet Jean-Baptiste cultivateur 29 ans et de Duvaquier Jeanne ménagère 25 ans.

TASTET Amélie Andrée, née le 22 avril 1921 à Ponchac, fille de Tastet Jean charron 31 ans et de Darricau Anne ménagère 25 ans.

DUPIN Robert, né le 19 juin 1921 maison Luquet, fils de Dupin Louis maçon 23 ans et de Lameignère Jeanne couturière 23 ans.

FESANCIEUX Germaine Marguerite, née le 25 juin 1921 maison Pinon, fille de Fesancieux Jean cultivateur 30 ans et de Pantaignan Marie ménagère 23 ans.

LION Anaïs Marie, née le 19 juillet 1921 maison Piton, fille de Lion Sabin cultivateur 49 ans et de Lafargue Marguerite ménagère 38 ans.

LAPEYRE Eugène, né le 29 septembre 1921 à Lahitte, fils de Lafargue Pierre charpentier 23 ans et de Morlanx Jeanne ménagère 27 ans.

DESMOULIES Pierre Joseph, né le 25 août 1921 maison Pignon, fils de Desmouliès Jean cultivateur 25 ans et de Castets Madeleine ménagère 25 ans.

DUMARTIN Marie Paulette, née le 30 octobre 1921 à Lucmau, fille de Dumartin François Denis et de Lucmau Marie-Louise ménagère 22 ans.

Mariages :

Le 24 janvier 1921, **Dupin Louis** maçon né à Bordeaux le 30/04/1898 et **Lameignère Jeanne** couturière née à Bats le 08/11/1897.

Le 4 avril 1921, **Lamarque Pierre** mécanicien né à Bats le 07/04/1895 et **Lafenêtre Marguerite** sans profession née à Pécorade le 1er novembre 1895.

Décès :

Le 17 mars 1921, **POUBLAN Françoise** ménagère 57 ans.

Le 18 août 1921, **LAGU Catherine** épouse de Passicos Jean ménagère 47 ans.

Le 25 juin 1921, **PERRENX Jean** cultivateur 71 ans.

Le 10 novembre 1921, **DAUGREILH Jeanne** ménagère 72 ans.

Le 13 novembre 1921, **DUMARTIN Marie Paulette** 13 jours.

Le 14 novembre 1921, **MOMAS Louis**, cultivateur 80 ans.

Le 8 décembre 1921, **TASTET Amélie Andrée** 7 mois.

DELIBERATIONS MUNICIPALES

Février 1921

Il est décidé d'acquérir un terrain de 10 ares situé en bordure de route face au logement de l'instituteur, appartenant à Despons Jean, pour y construire salle de classe, préaux et privés convenables et aménager cour spacieuse et jardin de 200m² pour l'instituteur. *(Finalement, seuls préau et toilettes ont été réalisés).*

Mars 1921

Bats comme les autres communes des cantons d'Aire et Geaune vote une aide d'un montant de 200 F pour la commune de Robecq dans le Pas-de-Calais dévastée par les derniers évènements. *En 1918, ce village a été touché par la dernière grande offensive allemande de la guerre « La bataille de la Lys » en avril et par les bombardements d'août.*

La foudre ayant détérioré la flèche du clocher communal, une indemnité de 1326 F est versée par l'assurance « La Compagnie du Soleil ».

Histoire d'un bâtiment communal : L'église

Lorsque dans les années 1270, Bernard seigneur de Bats rendit hommage à Edouard 1er roi d'Angleterre et Duc d'Aquitaine pour son castrum de Bats, il n'y avait point d'église paroissiale au village. Les habitants qui souhaitaient assister aux offices ou recevoir les sacrements de l'église devaient se rendre à l'église Saint Jean de Vielle.

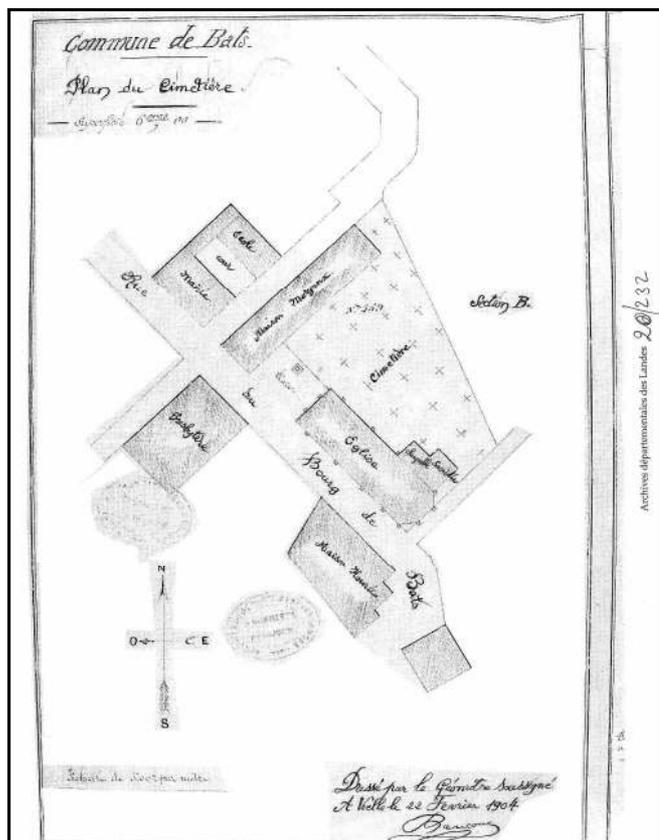
En 1318, Ringarde dame de Bats obtint l'autorisation de faire bâtir une église paroissiale à Bats dédiée à Sainte Catherine en remplacement d'un oratoire (vraisemblablement la chapelle seigneuriale) déjà dédié à cette sainte. Dans sa lettre adressée au pape, elle justifiait sa demande en indiquant qu'en raison des crues hivernales et des différends avec certains seigneurs voisins comme Guillaume de Marsan qui mit le feu au castrum de Bats, les habitants avaient des difficultés pour se rendre en toute sécurité à l'église de Vielle.

Lors des guerres de religion, en 1569, l'église fut pillée et partiellement détruite par les troupes protestantes.

Que reste-t-il de cette église du Moyen Age simple à une nef, peu d'éléments certainement vu les nombreux remaniements qui ont eu lieu ensuite.

A la fin du XIXème et au début du XXème siècle de gros travaux furent effectués.

Le clocher fut reconstruit en pierre de taille en 1863 ; la flèche déjà détériorée et fortement endommagée par la grêle de juillet 1874 fut réparée l'année suivante.



En 1898, le conseil de fabrique (clercs et laïcs nommés chargés de gérer les finances nécessaires à la construction puis à l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse) reconnut la nécessité de réparer l'église mais n'en ayant pas les moyens financiers, il demanda au conseil municipal d'agir car le bâtiment devenait dangereux : en 1896, une partie du plafond s'était effondrée juste avant la messe. La municipalité fit dresser un constat par M. Bancons géomètre-architecte : « les murs sont pourris à leur base et de faux aplomb, les plafonds sont vétustes, la charpente vermoulue, la couverture est à remanier, les fenêtres sont insuffisantes en nombre et en taille, seules peuvent être conservées certaines parties dont la construction est récente : le clocher, la sacristie et la chapelle contiguë à celle-ci. »

François Lafitte d'Urgons remporta l'adjudication en 1900. Pendant les travaux, le culte s'exerça dans la remise de la maison Saint-Jean. Le curé de l'époque était l'abbé Hilaire Labat.

Le cimetière attenant à l'église jusqu'en 1907 fut déplacé pour des raisons d'exiguïté et de salubrité, au fond du bourg, sur un terrain acheté à la famille Plassin.

En 1927, l'une des deux cloches qui était fêlée fut refondue.

En 1976, à l'initiative de l'abbé Lavigne, l'intérieur fut restauré.

L'inventaire du mobilier de l'église a été réalisé en 2020 par M. Jean-Philippe Maisonnave chercheur au service du Patrimoine et Inventaire de la région Nouvelle-Aquitaine. Ce travail remarquable est consultable en ligne : <https://inventaire.nouvelle-aquitaine.fr> (dans la case recherche, inscrire Bats 40320)

Un exemplaire papier de ce dossier a été remis à la mairie de Bats.

Article rédigé par la commission patrimoine (comité des fêtes)



